



OBJECTIF(S)

- Maîtriser concrètement l'essentiel de la fiscalité immobilière en transaction

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Agents immobiliers négociateurs et agents commerciaux

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT

Formateur : Professionnel spécialisé en fiscalité immobilière

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - LA NOTION DE PRIX ET DE VALEUR VÉNALE

Différences, importance

L'accès aux données foncières de l'Etat et des notaires

II - LE CALCUL DES FRAIS DE NOTAIRE DANS L'ANCIEN

- Droits d'enregistrement

- Impact des meubles meublants

- Honoraires d'agence dans le prix et hors le prix

III - LA TVA IMMOBILIÈRE ET DES DROITS DE MUTATION

- La notion d'assujetti

- Les modalités générales de taxation

- Quelques opérations immobilières détaillées

IV - LA TAXATION DES PLUS-VALUES IMMOBILIÈRES DES PARTICULIERS

- La notion de résidence principale

- La cession de lots accessoires,

- Le détachement d'immeuble de la résidence principale

Un exemple de calcul avec travaux

V - LA FISCALITÉ LOCALE

- La taxe foncière

- La taxe d'habitation

VI - LES NOUVEAUTÉS DES DERNIÈRES LOIS DE FINANCES



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap